



PRÉFET DES PYRÉNÉES- ATLANTIQUES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LANCEMENT D'UNE ASTREINTE COMMUNICATION AU SEIN DE LA PREFECTURE DES PYRENEES-ATLANTIQUES EN SOIREE ET LE WEEK-END

à Pau, le 8 janvier 2022

En ce début d'année, toute l'équipe du bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle (BRECI) au sein du Cabinet du Préfet vous souhaite une très bonne année 2022 et vous adresse ses meilleurs vœux.

A l'aube de cette nouvelle année, la préfecture des Pyrénées-Atlantiques vous informe de la mise en place d'une astreinte communication. L'objectif est de répondre au mieux à vos sollicitations de demandes de presse en dehors des heures ouvrées de la préfecture, et notamment durant le week-end :

Numéro d'astreinte communication : 06 15 20 31 38

Courriel : pref-astreinte-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

L'astreinte communication est mise en place uniquement :

- en soirée de 18h30 au lendemain 8h00 ;
- et le week-end, du vendredi de 18h30 au lundi 8h00 du matin.

Cabinet du préfet

Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle

Tel : 06 26 14 12 79

Mél : pref-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Astreinte communication en soirée, de 18h30 au lendemain 8h
et le week-end, du vendredi 18h30 au lundi 8h, merci de contacter :

Tel : 06 15 20 31 38

Mél : pref-astreinte-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

2 rue du Maréchal Joffre, 64 021 Pau Cedex

www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr

@prefet64



POUR RAPPEL :

En semaine (en journée), la préfecture des Pyrénées-Atlantiques vous invite à envoyer toute demande de presse à :

Courriel: pref-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Numéro du service communication : 06 26 14 12 79

La préfecture des Pyrénées-Atlantiques vous remercie pour la bonne prise en compte de ces informations.